



## EXPLICATION DE VOTE DES ÉLU-E-S CGT PE BZH



**Les élu-e-s CSE doivent donner un avis ce jour alors même que la phase test n'est pas terminée et sans bilan !**

Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne, le Parcours de remobilisation est avant tout :

- **un affichage de communication gouvernementale**, qui impose un plan d'action à l'attention des publics subissant le chômage de longue durée sans accorder de moyens supplémentaire à Pôle Emploi.
- **une contrainte pour les agent-e-s avec une injonction à prescrire** (Formation et Prestations)
- **une manière de faire baisser statistiquement les chiffre du chômage** au détriment des besoins des usager-ère-s, puisque la gestion de la liste s'applique.

Par ailleurs, la prestation « Parcours emploi santé » qui fait partie du parcours de remobilisation fait l'objet d'une information en CSE ce jour .... Mais dans un des points suivant le recueil d'avis des élu-e-s !

Quant à l'atelier CNAV et le challenge national.... Aucune information n'a été donnée aux élu-e-s !



**Pour la CGT Pôle Emploi Bretagne, l'information est incomplète et la consultation prématurée car les élu-e-s ne sont pas en capacité de donner un avis éclairé dans le cadre d'une information sincère et loyale.**

**C'est pourquoi les élu-e-s de la CGT Pôle Emploi Bretagne votent CONTRE la généralisation du parcours de remobilisation.**